

Quartiers d'été

Les Yvelines réinventent les vacances



PROGRAMME DE SORTIES POUR LES JEUNES DES QUARTIERS PRIORITAIRES ET DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Communes et associations des quartiers prioritaires, le Département des Yvelines réinvente les vacances et vous propose un programme de sorties « clé en main » pour la jeunesse !

Visites de sites culturels et patrimoniaux, découvertes d'espaces naturels, activités sportives... plus de 30 activités ludiques et pédagogiques seront organisées

chaque semaine du 6 juillet au 30 août 2020, dans la limite des places disponibles et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Intégralement financées par le Département, elles pourront, si nécessaire, être doublées d'une offre de transports collectifs.

Informations sur yvelines.fr/quartiers-ete
Inscriptions obligatoires sur quartiersdete.yvelines.fr

PUBLIC CIBLÉ

- › Les jeunes de 6 à 18 ans habitant un quartier prioritaire départemental
- › Les jeunes hébergés dans des structures de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance)

ENTITÉS BÉNÉFICIAIRES

- › Les communes yvelinoises ayant au moins un quartier prioritaire départemental
- › Les associations de ces quartiers

S'agissant des établissements sociaux et médico-sociaux accueillant des publics ASE, les inscriptions seront directement gérées par la Direction de l'Enfance et de la Jeunesse (DEJe) du Département.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- › Former des groupes de 18 à 22 personnes (16 à 20 jeunes + 2 encadrants) ; les petites associations peuvent se grouper pour atteindre ce seuil minimal
- › Procéder aux inscriptions « avec modération », afin qu'un maximum de communes et d'associations puissent bénéficier de l'initiative
- › S'engager à respecter l'ensemble des conditions générales de réservation (CGR) téléchargeables sur le site du Département yvelines.fr/quartiers-ete, notamment :
 - Fournir le nombre nécessaire d'encadrants qualifiés ;
 - Faire respecter les recommandations sanitaires, en particulier s'assurer du port du masque et de la bonne application des gestes barrières par les jeunes et leurs encadrants.

Le Département se réserve le droit de limiter voire de supprimer les réservations des entités bénéficiaires qui ne respecteraient pas ces conditions.

PÉRIODE CIBLÉE

Du 6 juillet au 30 août 2020, les mardis, jeudis et vendredis (à l'exception du 14/07)



Yvelines
Le Département

yvelines.fr





PROCÉDURE D'INSCRIPTION

POUR LES COMMUNES ET ASSOCIATIONS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

- › Les inscriptions se font en ligne sur la plateforme dédiée, quartiersdete.yvelines.fr, dans la limite des places disponibles
- › Si nécessaire, il est également possible de réserver en ligne sur cette même plateforme une prestation de transport entre la commune d'origine et le site de l'activité (aller et retour, en bus)

POUR LES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX ACCUEILLANT DES PUBLICS ASE

- › Les inscriptions sont directement gérées par la Direction de l'Enfance et de la Jeunesse.

Le détail des Conditions générales de réservation (CGR) est téléchargeable sur le site du Département à l'adresse suivante : yvelines.fr/quartiers-ete

Le Département des Yvelines se réserve le droit de limiter voire de supprimer les réservations des entités bénéficiaires qui ne respecteraient pas ces conditions.

CONTACTS

- › Les chargés de développement locaux des Territoires d'action départementale (TAD)
- › L'équipe de la Direction de la Culture, de la Nature et des Sports, joignable par mail ou par téléphone : quartiersdete@yvelines.fr / 01 39 07 55 20

SITES PARTENAIRES*



CHÂTEAUX ET MONUMENTS

- Château de Versailles et Académie Equestre
- Château de Breteuil
- Domaine de Dampierre
- Château de Maisons-Laffitte
- Domaine de Madame Élisabeth
- Domaine départemental de Sceaux (92)



MUSÉES ET MAISON D'ARTISTES

- Maison Elsa Triolet-Aragon
- Maison Léon Blum
- Parc aux étoiles
- Musée de l'Hôtel-Dieu
- Château de Rambouillet et Musée Rambolitrain
- Musée du Jouet
- Musée du Domaine royal de Marly
- Musée de la Toile de Jouy
- Centre de musique baroque de Versailles (CMBV)
- La Seine musicale (92)



NATURE, LOISIRS ET SPORTS

- Fermes de Gally
- Pisciculture de Villette
- Potager du Roi
- Site géologique de Limay et Forêt de Beynes (Randiflora)
- Zoo Safari de Thoiry
- Accrobranche Indian Forest
- Maison des Insectes
- Espace Rambouillet
- Bergerie Nationale
- Forêt départementale de Sainte-Apolline
- France Miniature
- Golf National SQY
- Vélodrome National SQY

* Liste susceptible d'être modifiée

+ d'infos sur yvelines.fr/quartiers-ete